



CONFÉRENCE INTERCANTONALE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE  
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

# La Validation des acquis dans les cantons romands

## CRFC 24 mars 2017

**Florent COSANDEY,**  
Chef de la section francophone  
Office de l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle de Berne  
Président de la commission de coordination Formation et Qualification des adultes (CFQA)

## La validation des acquis dans les cantons romands

- La Suisse romande en tant que précurseur, notamment le Valais et Genève
- Développement dès les années 2000, soit avant la LFPr
- Frein à Genève en lien avec le développement de la VAE au niveau national et l'obligation d'avoir l'accord des autres cantons
- Développement marqué dans les autres cantons avec plusieurs projets pilotes (VD, FR, BEJUNE)
- Suisse romande pionnière dans plusieurs professions (mécanique, assistant-e médical-e, etc.)

## Commission «Formation et qualification des adultes» de la CLPO

- Anciennement commission VAE, créée il y a 10 ans
- Elargissement, depuis 2016, à toutes les voies de qualification pour adultes
- La Suisse romande a développé de nombreuses voies de formation originales (classes d'article 32 ad hoc, formations modulaires en mécanique et horlogerie, etc.)

## Commission «Formation et qualification des adultes» de la CLPO: mandat

- Une commission de coordination est instituée, sous le nom de commission «Formation et qualification des adultes» (ci-après CFQA), en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le domaine de la formation des adultes. Elle y traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 LFPr (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires et des formations initiales basées sur un contrat d'apprentissage.

## Commission «Formation et qualification des adultes» de la CLPO: tâches (1)

- a. elle conseille et assiste la CLPO et le SG-CIIP, s'agissant des formations et qualifications d'adultes, et peut, à leur intention, émettre des avis et des recommandations ou élaborer des documents communs d'information (aide-mémoire, brochure, etc.) ;
- b. elle dresse et actualise, pour l'ensemble des cantons latins et des métiers concernés, l'inventaire des dispositifs de formation et de qualification des adultes, et, en début d'année, l'inventaire des nouveaux métiers qui feront l'objet d'une procédure de validation des acquis et la planification de celle-ci ;
- c. elle estime périodiquement, pour chaque canton latin, le nombre de candidats adultes qui pourraient être concernés par des dispositifs de formation ou de qualification ;

## Commission «Formation et qualification des adultes» de la CLPO: tâches (2)

- d. elle identifie et communique à la commission "Classes et accords intercantonaux" (CAI) :
  - les cantons pouvant accueillir, en fonction des professions, des candidats extracantonaux,
  - les modalités et les tarifs d'indemnisation d'un canton pour les candidats ou les prestations, notamment le développement d'une procédure de qualification et de formation, mis à la disposition des autres cantons ;
- e. selon les besoins et les opportunités exclusivement dans son champ d'action, elle collabore avec les organes concernés des cantons alémaniques, de la CDIP, du SEFRI et des ORTRA, et développe des partenariats avec des milieux professionnels et/ou des institutions de formation pour les projets élaborés en Suisse romande.

## Développements de projets VAE / pérennisation

- Fribourg: logisticiens. Plus de 100 CFC délivrés
- Berne francophone: mécanicien de production + ASE. Plus de 100 CFC délivrés
- BEJUNE: plus de 400 CFC délivrés depuis 2010
- Vaud. Nombreux projets lancés ces 2 dernières années
- Etc.

## VAE en matière de culture générale

- Plusieurs concepts utilisés dans les cantons romands, avec des méthodes différentes
- Concept à Genève, Vaud, Valais et BEJUNE(FRI)
- En Suisse romande, vision partagée pour que la culture générale ait une place importante dans la procédure
- Importance de la collaboration entre expert-e-s professionnels et culture générale (mondes différents...)



## Constats des expériences romandes en VAE

- La validation des acquis est une voie « express » pour les personnes très expérimentées et motivées, ayant de bonnes compétences linguistiques et méthodologiques
- Elle est extrêmement valorisante pour les certifié-e-s car une grande valeur est donnée à leur parcours personnel
- L'expérience est très riche aussi pour les partenaires impliqués dans les projets

## Constats des expériences romandes en VAE

- Certaines professions se prêtent mieux à la validation que d'autres
- Le développement de la VAE ne serait possible sans l'immense engagement des expert-e-s (tâche qui s'ajoute à leurs mandats «traditionnels»)
- De plus en plus de compléments ou de parcours non linéaires...
- L'acquisition d'éventuelles compétences manquantes après l'évaluation du dossier constitue un défi (compléments de formation ou autres possibilités)
- L'accompagnement reste primordial dans la procédure mais aussi pour acquérir ce qui manque
- La question des ressources nécessaires est largement sous-estimée

